

# Adhérer à la CFTC

Une adhésion est strictement personnelle et confidentielle, votre employeur n'en sera pas informé.

De plus, il ne faut pas confondre adhérer et militer. Tout adhérent peut devenir militant, et nous vous y encourageons, mais c'est un choix personnel que personne ne vous imposera.

Etre adhérent vous permet avant tout d'avoir accès à de nombreux services CFTC.

Pour être adhérent, il suffit de verser une cotisation. **Pour cela, nous vous prions de bien vouloir nous retourner le bulletin ci-joint, dûment complété et signé, en y joignant votre RIB. Vous pouvez également adhérer directement en ligne sur [CFTC-67.FR](http://CFTC-67.FR).**



Les prélèvements automatiques auront lieu tous les 2 mois (le 5 de chaque mois pair), avec les avantages suivants :

- Aucune démarche particulière à faire auprès de votre banque.
- Répartition de la cotisation sur toute l'année, pour la rendre plus transparente dans le budget familial.
- Envoi chaque début d'année, d'une attestation de paiement. Celle-ci vous permettra de **bénéficier d'un crédit d'impôt de 66%** à faire valoir lors de votre déclaration annuelle des revenus. Si vous déclarez les frais réels, vous ne bénéficierez pas du crédit d'impôt tel quel, cependant vous pourrez cumuler votre cotisation avec les autres frais réels (sans limitation de montant).
- En cas de résiliation, celle-ci se fait sur demande écrite de votre part, à envoyer par courrier recommandé à votre Union Départementale CFTC.



## Cotisations 2022

CATEGORIE	MONTANT	Après déduction des 66%, votre cotisation mensuelle vous coûte seulement :
PROFESSIONNELLE	MENSUEL	
Ouvrier / Employé	11,25 €	3,83 €
Technicien / Agent de maîtrise	13,55 €	4,61 €
Cadre et assimilé	15,15 €	5,15 €

Nous vous remercions vivement pour la confiance que vous nous témoignez et nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

## Contact

UNION DEPARTEMENTALE CFTC DU BAS-RHIN

19, rue de La Haye

CS70052 SCHILTIGHEIM

67014 STRASBOURG CEDEX

du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Tél. : 03.88.15.21.21

Site internet : [www.cftc-grandest.fr](http://www.cftc-grandest.fr) - Courriel : [syndicat@cftc-67.fr](mailto:syndicat@cftc-67.fr)